

1ère BAC PRO – Géo– Thème n°1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation.

Problématique générale: Quels sont les effets de la métropolisation et de la périurbanisation sur les territoires et leurs habitants ?

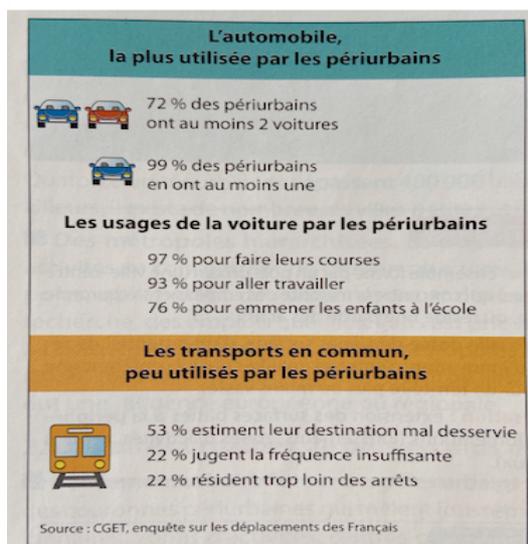
## Séance 2 : les mobilités du périurbain.

Problématique : Comment les mobilités des habitants du périurbain s'organisent-elles ?

Capacité : Décrire et expliquer les mobilités et les activités du quotidien d'un habitant d'une commune périurbaine (à l'oral ou à l'écrit).

Aujourd'hui, environ 30% de la population française habitent dans une commune périurbaine. Avec l'étalement urbain, ces territoires aux périphéries des villes, autrefois très largement agricoles, s'affirment de plus en plus comme des espaces résidentiels mais aussi commerciaux ou récréatifs. Les habitants de ces territoires périurbains sont souvent contraints à des déplacements quotidiens plus importants que le reste de la population. Ces mobilités prennent des formes diversifiées et s'organisent en fonction des motifs de déplacement.

### Document 1 : Les modes de déplacement des habitants du périurbain



Question :

- 1/ Quelle place tient la voiture dans les mobilités des périurbains en France ?
- 2/ Comment l'expliquer ?
- 3/ Quelle place tiennent les transports en commun dans les mobilités des périurbains en France ?
- 4/ Connaissez-vous d'autres moyens de transport utilisés par les périurbains ?

Questions :

- 1/ Quels acteurs font, sur le panneau, la promotion du covoiturage ?
- 2/ Quels arguments peuvent convaincre les habitants de le pratiquer ?

### Document 2 : Aire de covoiturage de Plouigneau, département du Finistère



### Document 3 : Le périurbain, un « espace choisi » mais parfois aussi un « espace subi ».

Le géographe Laurent Chalard distingue deux espaces périurbains : l'un « choisi » et proche du centre-ville, abrite des populations aisées. L'autre, plus éloigné et « subi », est composé de classes moyennes plus fragiles et très dépendantes de l'automobile. D'après lui, ce sont, en partie, les habitants de ce second espace qui ont fait entendre leur colère au sein des « gilets jaunes » en 2018.

Le lieu de résidence est « subi », dans le sens où le coût foncier de plus en plus élevé au cœur des métropoles (petites ou grandes) et dans leur périphérie proche a contraint depuis le début des années 2000 de nombreux ménages des classes moyennes basses (ouvriers et employés) à accéder à la propriété en maison individuelle à des distances de plus en plus lointaines du centre-ville et de leur lieu de travail, c'est à dire à plusieurs dizaines de kilomètres, contribuant à la forte expansion des zones d'influence des métropoles pour les trajets domicile-travail. Les communes dans lesquelles s'installent ces nouvelles populations d'actifs sont, bien souvent, de petits villages dépourvus de tout commerce, de tout service, de tout équipement, de tout transport en commun. Il s'ensuit que la quasi-totalité des actes de la vie quotidienne nécessite le recours systématique à la voiture individuelle, que ce soit pour aller travailler, pour emmener ses enfants à l'école, pour faire ses courses, pour se divertir ou se cultiver, pour rencontrer ses amis, pour se rendre chez le médecin, pour effectuer des démarches administratives. L'automobile qu'ils possèdent souvent en double exemplaire, constitue donc l'élément primordial du fonctionnement de ces ménages : sans elle, leur vie deviendrait un véritable cauchemar.

Laurent Chalard, « L'espace périurbain subi », angle mort de la politique territoriale de Macron, 27 novembre 2018, [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)

#### Questions :

- 1/ Identifiez les raisons qui poussent les personnes de catégories sociales modestes à s'éloigner des périphéries proches de la ville centre.
- 2/ Expliquez en quoi ce lieu de résidence peut être qualifié « d'espace subi ».

### Document 4 : Copie d'écran du site <https://www.mobilite-durable-brest.net>

**MOBILITE-DURABLE-BREST.NET**  
SE DÉPLACER AUTREMENT AU QUOTIDIEN DANS LE PAYS DE BREST

ACCUEIL ACTUALITÉS METTRE EN PLACE SON PDE LES PDE DU TERRITOIRE PLAN PIÉTON

ACCUEIL > UN PLAN DE MOBILITÉ C'EST QUOI ? ET POURQUOI CE SITE ?

#### Un Plan de mobilité c'est quoi ? Et pourquoi ce site ?

mercredi 21 mars 2018

**Un Plan de mobilité c'est quoi ?**

C'est une démarche à l'origine volontaire d'une entreprise cherchant à rationaliser les déplacements induits par son activité sur son ou ses sites de travail : **attention dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique, les entreprises de + de 100 salariés doivent se doter d'un Plan de mobilité avant le 1er janvier 2018 !**

**Pourquoi ce site ?**

Initié par Brest métropole, en partenariat avec plusieurs acteurs, mobilité-durable met en réseau et relie au web les acteurs et actrices autour de la mobilité durable et des plans de déplacement ou mobilités. Le site se situe dans la continuité de travail de partenariat entre les entreprises et la collectivité qui existe depuis 2009 sous la forme d'ateliers.

La vocation de ce site est de fournir aux salariés résidant dans le Pays de Brest une information complète et la plus personnalisée possible sur les solutions de mobilité et ainsi faciliter la pratique des modes alternatifs à la voiture individuelle. Ce site vise donc avant tout à valoriser et à développer les Plans de mobilité. Derrière ce terme se cache une démarche volontaire d'une entreprise (ou de tout type d'organisme) cherchant à rationaliser les déplacements induits par son activité sur son ou ses sites de travail.

On peut trouver le fondement juridique de cette démarche dans le Code des Transports (article L1214-2) qui prescrit que "les PDU visent à assurer [...] l'amélioration du transport des personnels des entreprises et des collectivités publiques en incitant ces dernières à prévoir un plan de mobilité et à encourager l'utilisation par leur personnel des transports en commun et le recours au covoiturage".

**SE DÉPLACER MALIN**

Tramway, vélo, marche, voiture... La collectivité développe tous les modes et vous fournit une information détaillée sur ceux-ci.  
[Lire la suite sur Brest.fr](#)

**BOÎTE À IDÉES**

Des idées, des remarques ou des envies concernant vos déplacements quotidiens ? Pour les partager c'est par ici.  
[Lire la suite](#)

**RECHERCHER**

Rechercher :

#### Questions :

- 1/ Définissez le terme mobilité.
- 2/ En quoi consiste ce plan mobilité ?

**Document 5 : Se déplacer et stationner dans Brest métropole océane. Copie d'écran du site**  
<https://www.brest.fr/au-quotidien/se-deplacer-stationner-2351.html>

The screenshot shows the Brest.fr website interface. At the top, there is a navigation bar with 'BREZHONEG', 'VOUS ÊTES :', and 'LES 8 COMMUNES'. A search bar is present with the text 'RECHERCHER saisir un mot clé'. Below the navigation bar, there are several menu items: 'COVID-19 RESTONS MOBILISÉS !', 'UN TERRITOIRE', 'L'ACTION PUBLIQUE', 'AU QUOTIDIEN', and 'VOS DÉMARCHES'. The main content area features a sidebar on the left with categories like 'VIVRE ENSEMBLE À TOUS ÂGES', 'BOUGER, SE DIVERTIR', 'ACIR POUR L'ENVIRONNEMENT', 'SE LOGER, CONSTRUIRE', 'TRAVAILLER, ENTREPRENDRE', 'SE DÉPLACER, STATIONNER', 'S'INFORMER, PARTICIPER', and 'CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE'. The 'SE DÉPLACER, STATIONNER' category is highlighted. The main content area has the title 'Se déplacer, stationner' and a sub-header 'A Brest métropole, les réseaux routier et de transports collectifs vous permettent de vous déplacer facilement et en toute tranquillité. Avion, train, vélo, tram et même téléphérique, retrouvez dans cette rubrique toutes les informations utiles pour vous déplacer et stationner au cœur d'une métropole connectée et accessible !'. Below the text is a photograph of a city street with a bus, cyclists, and cars. The photo is credited to 'Association BAPAV, Brest à pied et à vélo © Mathieu Le Gall'.

Question :

1/En quoi ce site peut-il influencer les formes de mobilités des périurbains ?

**Rechercher WEB : Décrivez et expliquez les mobilités au quotidien d'un habitant d'une commune périurbaine près de Brest.**

En vous aidant des documents du dossier et en consultant le site <https://www.mobilite-durable-brest.net> consacré aux mobilités du quotidien dans BMO, mettez-vous dans la peau d'un habitant des 7 communes de BMO (Guipavas, Gouesnou, Le Relecq-Kerhuon, Guilers, Bohars, Plouzané, Plougaste), et décrivez et expliquez toutes les mobilités qui s'offrent à vous pour vous déplacer vers la métropole, Brest.

**NOTIONS :**

**Périurbanisation :** extension des surfaces bâties à la périphérie des agglomérations (lotissements, zones d'activités, centre commerciaux).

**Espace périurbain :** espace situé au-delà d'une ville et de sa banlieue dans l'aire urbaine. Né de l'extension des villes vers la périphérie, l'espace périurbain se situe aux frontières de l'espace rural.

**Les mobilités :** ce sont les déplacements des humains pour toutes sortes de raisons (emploi, commerce, loisirs...) et pour des durées plus ou moins longues (mobilités quotidiennes, hebdomadaires ou plus rares, y compris les changements de domicile).

**Les mobilités du quotidien :** Les mobilités qui synthétisent l'organisation des ménages pour la réalisation de leurs activités quotidiennes (travail, études, achats, loisirs, accompagnement, retour au domicile...)